

Le 29 février 2020

Postulat déposé par le Mont-Citoyen pour la prochaine séance du conseil communal du Mont-sur-Lausanne

« Pour une validation du travail mené durant un mandat politique au service de la communauté »

Nous sommes dans un pays doté de grandes qualités d'organisation, issues du sens de survie d'une population qui a longuement dû se débrouiller sur un territoire aux ressources limitées. Nous voilà aujourd'hui mieux lotis et environnés de multiples organisations intriquées, toujours plus complexes, dû à des facteurs tels que l'augmentation de la population sur un territoire exigü, ou les demandes de compliances toujours plus grandes demandées par - c'est un exemple - les standards divers d'une ingénierie sociale souvent venue d'ailleurs. Ces standards semblent privilégier une certaine forme de verticalité. Il faut donc bien constater que pas grand-chose n'est fait en nos contrées pour ce qui concerne la validations des acquis et donc la défense d'une certaine transversalité.

Concomitamment il apparaît que notre système politique de milice tend de moins en moins à convaincre la population jeune à s'engager dans la politique communale. Constat général qui ne nous semble pas vraiment positif.

Le postulat demande donc que la Municipalité puisse évaluer la mise en place de mesures pertinentes et ciblées visant à favoriser une forme de reconnaissance des acquis concernant le travail effectué par les élu·e·s, sous forme d'une attestation écrite et signée, certifiant qu'une-telle ou un-tel ont accompli une tâche x ou y : rédaction de rapports, direction de commission, mandat de municipal, ou autre...

Nous demandons donc que soient examinées les possibilités concernant ce qui précède. En le résumant par cette phrase :

Étude de modes de reconnaissance et de valorisation du travail des élu·e·s de la commune, avec si possible, une forme de présentation, ou de validation, susceptible d'être reconnue et prise en compte en d'autres lieux et par d'autres institutions.

Au vu de ce qui précède, le postulat demande à la Municipalité d'entrer en matière concernant cette proposition. Nous souhaitons donc que ce postulat soit traité pour discussion et rapport par une commission.

Merci pour votre attention, pour le Mont-Citoyen

Michel Gaillard et consort